



Commune de Cresserons (14)

Quartier Ouest Permis d'Aménager 02

Aménageur
CLAUDE JEAN INVESTISSEMENT
2bis, Boulevard Georges Pompidou
14000 CAEN
Tel : 02.31.38.94.94



Concepteur
Paysagistes concepteurs - Urbanistes
vert latitude
39, avenue du six juin - 14000 CAEN
76, rue d'Alleray - 75015 PARIS
Tel : 02.31.26.94.68



BET VRD
SODEREF INGENIERIE
Route de Saint-Pierre-sur-Dives
14370 MOULT
Tel : 02.31.23.70.96



BET Environnement
ALCEA
Le Haut des Landes
14310 LANDES-SUR-AJON
Tel : 02.31.97.10.97



PA04 - plan de composition

Version 1 - première diffusion dépôt PA
Version 2 - indication prises de vue

échelle 1/500
6 septembre 2019

LIMITES ET PERIMÈTRE

- Périmètre du Permis d'Aménager
- Limite de parcelle privée
- Numéro de parcelle
- Surface indicative de la parcelle

DEFINITION DES AMENAGEMENTS

- Espaces privés
- Espaces communs
- Plantation d'arbres en haie bocagère et espaces verts publics pouvant contribuer à la gestion des eaux pluviales, à la charge de l'aménageur
nota : Implantation indicative concernant les arbres
- Végétation existante : arbres et haies conservées

ACCÈS ET DESSERTE

- Pour les lots libres
Entrée imposée non close en façade seulement, d'une largeur de 5m et d'une profondeur minimale de 5m, correspondant à 2 places de stationnement privées par lot sur la parcelle.
Cf. article 12 du règlement écrit - Aménagement à la charge de l'acquéreur.
- Pour les macrolots :
Position indicative des accès non clos en façade seulement
Aménagement à la charge de l'acquéreur.
Cf. article 12 du règlement écrit - Aménagement à la charge de l'acquéreur.
- Suggestion de portillon piéton donnant sur l'espace public à la charge de l'acquéreur.
- Angle de prise de vue et numéro de la photo

